

Radiothérapie

La **radiothérapie** est un type de traitement contre le cancer dont l'action principale est la radiation. Il s'agit d'une forme d'énergie se déplaçant dans l'espace, produite artificiellement à fortes doses dans le cas de la radiothérapie. Ce traitement endommage l'ADN des cellules cancéreuses, prévenant ainsi leur croissance ou leur reproduction. Bien que des précautions soient prises afin de préserver les cellules saines dans la région ciblée, ces dernières peuvent aussi être altérées en cours de traitement. La radiothérapie peut être jumelée à d'autres traitements, comme la chimiothérapie ou la chirurgie.

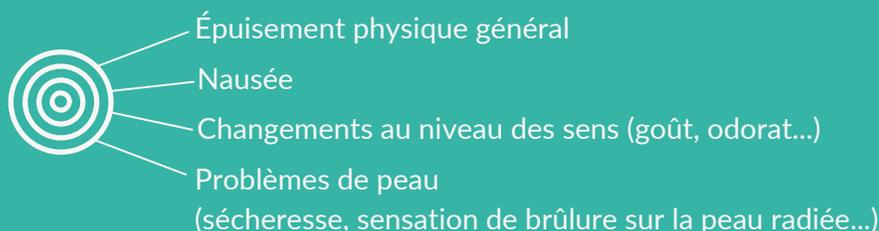
Radiothérapie externe

Consiste à émettre des radiations en direction de la tumeur cancéreuse à partir de machines spécialisées

Radiothérapie interne

Nécessite d'insérer des substances radioactives dans le corps du patient

Effets secondaires possibles



La planification d'un programme de radiothérapie prend en compte plusieurs facteurs, entre autres le type de cancer, l'état de santé du patient ou les autres traitements prodigués en parallèle.

Dans le cas d'une maladie incurable ou d'un cancer avancé, un patient pourrait suivre une **radiothérapie palliative**. Contrairement à la radiothérapie curative, ce traitement ne vise pas la guérison complète du cancer. Ses objectifs principaux sont de **soulager les symptômes et de freiner l'évolution de la maladie**, augmentant l'espérance de vie de la personne malade.

Références

Fondation québécoise du cancer. (2009). *Ce qu'il faut savoir sur la radiothérapie*. http://142.93.146.75/images/files/Brochure_radiotherapie_09.pdf

Société canadienne du cancer. (2022). *Radiothérapie*. <https://cancer.ca/fr/treatments/treatment-types/radiation-therapy>

American Cancer Society. (2015). *A Guide to Radiation Therapy*. <https://www.cancer.org/content/dam/CRC/PDF/Public/5025.00.pdf>

